

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article701>



# Programme pHARe 2024-25

- Direction -



Date de mise en ligne : mardi 21 janvier 2025

---

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

---

**Protocole, calendrier, méthode de préoccupation partagée, plateforme pHARe... Tout cela vous questionne encore ! Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans les rubriques suivantes.**

## Les actualités du programme pHARe

### Le protocole national

Le [protocole pHARe](#) a été revu. Retrouvez en un recto verso le protocole à suivre en cas de harcèlement scolaire. Un calendrier est également à votre disposition pour vous accompagner tout au long de l'année scolaire.

L'équipe de ressource de circonscription a été renouvelée cette année puisque nous accueillons deux nouvelles directrices : Muriel Coquil et Laurence Bouly.

### Les grandes actions

- Le 7 Novembre 2024 : La [journée Non au Harcèlement](#)
- Le [prix NAH](#) (date limite de dépôt de production le 31 JANVIER)
- Le 11 Février 2025 : Le [Safer Internet Day](#), Journée internationale pour un internet sans crainte

### La plateforme pHARe

Depuis l'année 2023-24, la plateforme pHARe est à votre disposition afin de valider l'un des 3 niveaux prévus par le programme :

- Niveau 1 : Engagement ( obligatoire)
- Niveau 2 : Approfondissement
- Niveau 3 : Expertise

Il est important de compléter cette plateforme au fur et à mesure de l'année. Pour cela, un [tutoriel](#) est à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de la saisie.

## Suspicion de harcèlement ou situation avérée ?

Si vous avez des doutes sur une situation, il est important de déclencher le protocole pHARe, avec la personne ressource pHARe de votre école, il sera nécessaire de faire passer la [grille de signaux faibles](#). Dans tous les cas, il est indispensable de faire un fait établissement (niveau 2) et de prendre attache auprès de M. Ledue, référent harcèlement départemental.

Comment réagir ?

- Si la situation n'est pas avérée, vous gardez trace et vous conservez un regard vigilant sur la situation dans les semaines à venir (une situation qui n'est pas du harcèlement à un moment donné peut le devenir).
- Si la situation est avérée, il sera nécessaire de prévenir les familles des élèves auteurs et celles des victimes. (Il est souhaitable dans certains cas de diriger les familles vers la psychologue scolaire)  
Il faudra continuer à faire des entretiens en s'appuyant sur [la méthode PIKAS \(dite méthode de préoccupation partagée\)](#).

Dans tous les cas, il faudra veiller à garder la trace de tous les éléments mis en place (entretiens avec les familles et avec les élèves, communications avec l'inspection ou le référent harcèlement, ...)

Vous trouverez également un [padlet](#) avec de nombreuses ressources pour vous accompagner dans la mise en place d'action de sensibilisation et de prévention.